

« STAGE DE FORMATION INITIALE DE FORMATEURS P.S.C.1 »

Si vous aimez le secourisme, la pédagogie, transmettre vos connaissances, n'hésitez pas, embrassez la qualité de formateur ! Une voie enrichissante, technique et humaine. En devenant formateur, vous enseignerez et ferez partager votre expérience dans le domaine du secourisme. La formation de formateur en **P.S.C.1** composée de la P.I.C.F. (*Pédagogie Initiale Commune de Formateur*) et de la P.A.E.F.P.S.C. (*Pédagogie Appliquée à l'Enseignement des Formations Prévention et Secours Civiques*) vous permettront d'acquérir la compétence de formateur en P.S.C.1 .

Le **C.D.F.33** – U.S.G.R.D vous propose une session de formation, à savoir :

Du VENDREDI 16 AU VENDREDI 23 OCTOBRE 2020 INCLUS

Les formations se dérouleront :

de : **8h à 12h et 13h30 à 18h30,**

où : **138 ROUTE DE LEOGNAN - 33140 VILLENAVE D'ORNON** (à côté du collège de Chambéry)

Et le **Tarif** est de : **850€ pour un financement personnel et de 900€ pour un financement par un OPCO.**

Le **règlement** s'effectuera :

- Soit, par **chèque** à l'ordre du **C.D.F.33-U.S.G.R.D.**
- Soit, par **bon de commande** (à l'ordre du **CDF 33 - U.S.G.R.D.**), si les frais du stage sont pris en charge par votre employeur.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 JOURS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION, avec un nombre maximum de 16 stagiaires. Toutefois, l'U.S.G.R.D. se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre minimum de 6 stagiaires n'était pas atteint.

- **Seuls les repas méridiens sont compris dans le coût de la formation.**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Monsieur Freddy SALLAN au 06.16.11.75.93

Ou

Secrétariat au 06.27.59.06.88

Si cette formation vous intéresse

MERCI de remplir le dossier d'inscription ci-dessous au plus vite, et de le renvoyer l'adresse ci-contre.

C.D.F.33 / U.S.G.R.D.

**138 route de Léognan
33140 Villenave d'Ornon**

e-mail : usgrd.asso@gmail.com

www.centreformationaquitaine-fnmns.fr

Anciennement appelé BNMP (Brevet National de Moniteur de Premiers Secours) PAE3 Pédagogie Appliquée à l'Enseignement de niveau 3, le PIC F (Pédagogie Initiale Commune de Formateur) vous permet d'acquérir les compétences pédagogiques transversales minimales que doit détenir tout formateur. La PEA FPSC (Pédagogie Appliquée à l'enseignement des Formation PSC1) vous permettra de contextualiser et d'appliquer votre pédagogie pour délivrer l'enseignement spécifique de l'unité Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).



Cadre réglementaire

- Arrêté du 8 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement - NOR: INTE1232101A - version consolidée au 18 août 2012
- Arrêté du 4 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement - NOR: INTE1233730A - version consolidée au 01 octobre 2012



Formation le PICF PAE FPSC, pourquoi?

Si vous aimez le secourisme, la pédagogie, transmettre vos connaissances, n'hésitez pas, embrassez la qualité de formateur! Une voie enrichissante, technique et humaine. En devenant formateur, vous enseignerez et ferez partager votre expérience dans le domaine du secourisme.

Contenu de la formation

La formation PICF a pour objet l'acquisition de 14 compétences :

1. Évaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir ;
2. Apporter des connaissances structurées ;
3. Organiser l'apprentissage des apprenants ;
4. Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité ;
5. Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe ;
6. Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités ;
7. Évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et outils pertinents ;
8. S'autoévaluer dans son rôle de formateur ;
9. Établir une communication dans le cadre de la formation ;
10. Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies ;
12. Positionner le groupe en situation d'apprentissage ;
13. Gérer les comportements et les différentes attitudes au sein du groupe ;
14. Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés ;

L'unité d'enseignement pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur, au domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes élémentaires de secours. En particulier, à la fin de cette unité d'enseignement, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification, et en utilisant les compétences liées à l'unité d'enseignement pédagogie initiale et commune de formateur, de dispenser l'enseignement relatif à la prévention des risques et à l'apprentissage des procédures et des techniques relatives aux gestes élémentaires de secours.

Méthodes mobilisées : Ces modules sont réalisés par apports théoriques (exposés directifs, interactifs), travaux de groupe (fiches de tâches) et pratiques (mises en situations pédagogiques).

Evaluation

L'examen d'Etat de formateur de secourisme "PSC" se déroule tout au long de la formation. Elle est basée sur diverses étapes à acquérir afin d'obtenir toutes les compétences pour devenir formateur. Des exercices de simulation sont régulièrement mis en place afin que le candidat joue le rôle d'un formateur qui anime un cours.

Durée:

60 heures de formation environ

Lieux:

- Villenave d'Ornon (nos locaux)

Objectifs:

À l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- organiser une séquence de formation,
- réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir lors d'une formation PSC 1
- réaliser une évaluation formative, sommative ou certificative des participants.

Modalités:

- Prérequis:
- voir le PSC1 de moins de 3 ans
- Avoir plus de 18 ans

Contact:

- usgrd.asso@gmail.com
- 06.27.59.06.88 (Secrétariat)

Prix:

- 850 € / participant

PICF PAE FPSC

BULLETIN D'INSCRIPTION

PHOTO

À

COLLER

Civilité Madame Mademoiselle Monsieur

NOM & PRENOM

Nom de jeune fille

Date de naissance

Lieu de naissance

Département de naissance

Adresse

Code postal

VILLE

Téléphone

E-mail

@

DATE DU STAGE : VENDREDI 16 AU VENDREDI 23 OCTOBRE 2020 INCLUS

Ce « **BULLETIN D'INSCRIPTION** » est à nous retourner dûment complété et signé, accompagné :

- du mode règlement Chèque Bon de commande (à l'ordre du C.D.F.33--U.S.G.R.D),
- d'un montant de 850€ 900€ (si OPCO, CPF, Pôle Emploi,..)

- MERCI de joindre la photocopie du Diplôme P.S.C. 1 datant de moins de 3 ans,**
- Une enveloppe A4 avec vos coordonnées postales, affranchie au tarif en vigueur, en courrier suivi**
- Et la photocopie de la carte d'identité RECTO-VERSO (lisible)**

C.D.F.33 de la F.N.M.N.S. - U.S.G.R.D.

Dossier reçu le : _____

Nom de la Banque & n° _____

Bon de commande & N° _____

Enveloppe A4 Diplôme P.S.C.1 Carte Identité

Observations

A _____

le _____

NOM ET SIGNATURE DU STAGIAIRE

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Toute rature, surcharge ou omission sur ce document entraînera le retour du dossier et le retard de l'inscription. L'attestation de prise en charge doit être remplie par l'employeur ou la personne le représentant.

NOM OU RAISON SOCIALE DE L'EMPLOYEUR *(en cas de prise en charge)* _____

NUMERO DE SIRET _____ CODE APE _____

ADRESSE DE FACTURATION _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TELEPHONE _____ FAX _____

E-MAIL _____
(merci de remplir le champ lisiblement)

DOSSIER SUIVI PAR _____

Le soussigné s'engage à régler la formation au « **C.D.F. 33 DE LA F.N.M.N.S.- U.S.G.R.D.** » souscrite au bénéfice de :

NOM ET PRENOM DU STAGIAIRE

DATE DE LA FORMATION

POUR UN MONTANT DE **850€ (huit cent euros),**
OU DE **900€ (huit cent cinquante euros), coût pour une prise en charge par un O.P.C.O)**

Le **titre de paiement** doit être libellé à l'ordre du « **C.D.F. 33 DE LA F.N.M.N.S.-U.S.G.R.D.** ».

La partie ci-dessous ne concerne que les formations prises en charge par un employeur dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Si ce dernier a demandé une prise en charge directe du coût de la formation à un organisme financeur (O.P.C.A. ou autre) et obtenu de sa part une confirmation écrite, dûment datée et signée, qu'il joindra alors au présent dossier, il indique ci-dessous les coordonnées de l'organisme. Dans le cas contraire, il est inutile de compléter cette partie.

NOM DE L'ORGANISME FINANCEUR _____

NUMERO DE SIRET _____

ADRESSE DE FACTURATION DE L'ORGANISME FINANCEUR _____

TELEPHONE _____ E-MAIL _____

DOSSIER SUIVI PAR _____

À l'égard du **C.D.F. 33 DE LA F.N.M.N.S.-U.S.G.R.D.**, l'employeur reconnaît être débiteur en dernier ressort du coût de l'inscription (qu'il s'engage à régler en signant la présente attestation), dans l'hypothèse où l'organisme financeur n'assurerait pas tout ou partie de son financement, notamment dans le cas d'une assiduité discontinuée ou incomplète du stagiaire. Le paiement de la totalité des droits d'inscription, non encore acquittés six mois après l'action de formation, sera réclamée au réel débiteur.

A _____, le _____

Le cachet et la signature originaux sont exigés sous peine de nullité de la prise en charge.

L'EMPLOYEUR - CACHET ET SIGNATURE

NIVEAU D'ETUDES :

.....

DIPLÔMES SCOLAIRES OBTENUS :

.....

PROFESSION ACTUELLE :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

.....

NIVEAU SECOURISME ACQUIS :

Quelle est votre attente par rapport à cette formation ?

.....

A REMPLIR PAR TOUS LES CANDIDATS :

Je, soussignéatteste l'exactitude des renseignements donnés et confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant la formation choisie. Je m'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé.

Fait à : le **SIGNATURE :**

Je cède / Je ne cède pas (*razer la mention inutile*) mon droit à l'image pour reproduire ou diffuser auprès du public les enregistrements (sans limitation de nombre) en intégralité ou en partie sur tous les supports connus ou inconnus à ce jour et en tous formats, pendant une durée de 15 ans et ce à titre gracieux. Ces reproductions auront pour objet l'illustration des activités de l'association CDF 33.

Fait à : le **SIGNATURE :**

REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Le règlement européen a renforcé les droits des personnes et les responsabilités des responsables de traitement des données personnelles via le RGPD.

Votre inscription à l'une de nos formations est un traitement de données personnelles géré par le pôle administratif du CD 33 – USGRD sis au 138 route de Léognan -33140- VILLENAVE D'ORNON.

Le traitement a pour objet :

- Le positionnement du stagiaire (tests de prérequis, ...)
- L'inscription du stagiaire à l'une de nos formations,
- La fusion des documents administratifs et pédagogiques du stagiaire en lien avec la formation suivie,
- La création et l'envoi du certificat ou attestation ou diplôme en fin de formation du stagiaire,
- Le suivi de votre parcours de formation.

Les données sont recueillies auprès de tous les stagiaires du CDF 33 – USGRD car celles-ci sont indispensables à la création des documents liés à la formation, aux certificats, attestations et diplômes éventuellement demandés auprès des entités certificatrices, selon la réglementation. Les catégories de données traitées sont les données d'identité personnelles et professionnelles du stagiaire et de sa structure. Les personnes concernées par ce traitement sont le stagiaire ainsi que les responsables administratifs et financiers de l'organisme demandeur.

Le recueil des données est **obligatoire** et **règlementaire** dans le cadre de l'inscription aux formations dispensées par le CDF 33 – USGRD. En cas de non fourniture de ces données, le stagiaire ne pourra pas être inscrit à la formation.

Ce traitement ne prévoit pas une décision automatisée et ne fait pas l'objet d'un transfert hors UE. Le destinataire des données est le secrétariat du CDF 33 – USGRD via un logiciel de traitement des données en règle face aux obligations du RGPD.

Les données sont conservées pendant 10 ans conformément aux obligations des organismes de formation. Vous pouvez demander et accéder à une copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au délégué à la Protection des Données du CDF 33 – USGRD (secrétariat).

Je, soussigné(e), Mme/M. [REDACTED] atteste avoir pris connaissance des mentions d'information ci-dessus et accepte que le CDF 33 – USGRD collecte et utilise des données renseignées dans ce formulaire.

Fait à Villenave d'Ornon, le [REDACTED]

(Nom, prénom et signature)

Le secrétaire

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CLAUSE 1 : OBJET

Les Conditions Générales de Vente (CGV) décrites ci-après détaillent les droits et obligations du Centre Départemental de Formation de la Gironde de la FNMNS – USGRD et de son client dans la cadre de la vente des formations dispensées par le CDF.

Formations initiales et continues : GQS/PSC 1/PSE1/PSE2/PIC F/PAE F PSC/PAE F PS/ BNSSA/ SSA / FORMATIONS INCENDIES/SST/GESTION DES CONFLITS.

Toute prestation accomplie par le CDF 33 de la FNMNS implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

CLAUSE 2 : PRIX

Les prix des différentes formations sont ceux en vigueur au jour de l'édition du devis ou de la commande. Ils sont libellés en euros. Le CDF n'étant pas assujéti à la TVA le prix indiqué est donc celui qui devra être versé.

Le CDF 33 de la FNMNS s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment, toutefois il s'engage à facturer les formations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande ou du devis.

CLAUSE 3 : RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristourne que le CDF 33 de la FNMNS serait amené à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge du client de certaines prestations.

CLAUSE 4 : ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé

CLAUSE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des prestations s'effectue

- Soit par chèque
- Soit par virement bancaire
- Soit par espèces

CLAUSE 6 : RETARD DE PAIEMENT

Toute formation effectuée doit être réglée en totalité avant la remise des attestations certificats de compétence ou diplômes en fonction de la formation suivie. En cas de non-paiement aucun documents validant la formation ne sera remis au stagiaire.

CLAUSE 7 : FORCE MAJEURE

La responsabilité du CDF 33 de la FNMNS ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution d'une formation ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

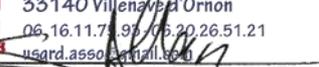
CLAUSE 8 : TRIBUNAL COMPETENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution à l'amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Fait à VILLENAVE D'ORNON, le/...../.....

Nom, prénom et signature du client précédée de
la mention manuscrite « *lu et approuvé* »

Le représentant légal du CDF 33 FNMNS
Frédéric SALLAN, Président du CDF 33



C.D.F.33 - U.S.G.R.D.
23 rue de la Paix
33140 Villenave d'Ornon
06.16.11.73.93 / 05.20.26.51.21
usgrd.asso@gmail.com
www.centreformationaquitaine-fnmns.fr
SIRET : 51966418900015 - APE : 9499Z
N° d'affiliation F.N.M.N.S. D-33-01